

## COMMUNICATION ET RESSOURCES EXTERIEURES

Le nouveau département de la Communication et des Ressources extérieures a été créé en juin 1992 par la fusion de l'ancien département de la Communication et de la division des Ressources extérieures (SOREX). En combinant les efforts et les ressources de ces deux unités, l'objectif du CICR était d'améliorer sa politique de communication et de transmettre un message clair et cohérent au monde extérieur. Ceci, pour susciter une prise de conscience accrue du rôle de l'institution dans les situations de conflit, et pour assurer un financement suffisant à l'ensemble de ses opérations. Dans le même temps, cette fusion devrait permettre au CICR de réorienter et d'améliorer ses activités de communication à l'égard de divers publics-cibles, par une conception visuelle plus moderne, adaptée à l'évolution rapide de la communication aujourd'hui dans le monde.

Dans le cadre de cette nouvelle politique, le CICR a organisé à Wolfsberg (Suisse), une réunion spéciale des grands pays donateurs, représentés à l'échelon des ministres ou des secrétaires d'Etat. Le CICR était représenté par son Conseil exécutif. L'objectif de la réunion, tenue du 20 au 22 août, était de discuter d'importantes questions humanitaires et de donner au CICR la possibilité d'exprimer ses préoccupations sur les tendances actuelles dans le domaine humanitaire. Des problèmes tels que le non-respect des dispositions du droit international humanitaire, la politisation et la militarisation de l'assistance, la sécurité du personnel humanitaire et le financement, ont été évoqués.

Le département de la Communication et des Ressources extérieures (COMREX) comprend six divisions : presse, informa-

tion publique, publications et production audiovisuelle, linguistique, financement, promotion et récolte de fonds privés. Ces divisions travaillent en étroite collaboration dans le cadre d'une démarche intégrée. Un excellent exemple de cette synergie a été la campagne relative à la Somalie. Pour sensibiliser l'opinion publique à la situation désespérée de la population civile dans ce pays, pratiquement ignorée jusqu'en juillet, le CICR a organisé des conférences de presse simultanées à Nairobi, Genève et New York. Elles ont été suivies de nombreuses interviews accordées aux médias par des représentants du CICR sur le terrain et au siège. Conformément à leur mandat respectif, les divisions de COMREX ont produit des films destinés aux réseaux de télévision par satellite, des photos et un dossier d'information. En outre, une réunion spéciale sur la Somalie a été organisée au siège, à l'intention de toutes les missions permanentes auprès des Nations Unies à Genève. Enfin, un appel d'urgence personnalisé a été lancé.

### PRESSE

Grâce aux délégués chargés de l'information sur le terrain, la division de Presse transmet des informations aux médias, aux Sociétés nationales, aux délégations du CICR et au grand public. Elle anime également la production audiovisuelle d'actualité, dans le sens de la nouvelle approche du CICR dans le domaine de la presse, elle organise des conférences de presse, des réunions et des séminaires à l'intention de représentants des médias.

En 1992, la division de Presse a réalisé un pas important vers la décentralisation

de ses activités, l'objectif étant de disposer de délégués-information et d'installations adéquates dans toutes les zones d'opérations du CICR. En Afrique, les délégations de Pretoria et de Nairobi ont été entièrement opérationnelles à cet égard. En Europe, la délégation de Zagreb est devenue la principale source d'information des médias en ce qui concerne les activités du CICR dans l'ex-Yougoslavie. Dans le même temps, la politique d'information du CICR a été élargie, afin de fournir des informations sur les régions gravement affectées par des problèmes humanitaires, et où le CICR est à l'œuvre, mais qui sont peu couvertes par les médias.

Un service audiovisuel a été créé. Il est chargé de la production de films sur des situations dans lesquelles le CICR est actif. Cette production est destinée en priorité aux agences de nouvelles télévisées et aux émissions d'information des principaux réseaux de télévision (*news*.)

La division de Presse a également collaboré étroitement avec les délégués pour la diffusion, afin de produire des «spots» radio et TV sur le rôle et les activités du CICR (voir par exemple sous *Tadjikistan* et *Azerbaïdjan*.)

La politique des programmes de radio du CICR a subi d'importants changements l'an dernier. Un accord signé en avril a permis à des journalistes de Radio Suisse Internationale (RSI) de produire chaque mois six émissions de 15 minutes sur les activités du CICR. Ces émissions, préparées en anglais, français, allemand, italien, espagnol et arabe, sont transmises plusieurs fois dans diverses parties du monde le jour de leur diffusion, à l'intention d'un public potentiel de plusieurs millions de personnes. Près de 50 émissions de ce type ont été coproduites en 1992 par RSI et le service radiophonique du CICR (*Red Cross Broadcasting Service. RCBS*). Des journalistes de RSI ont été envoyés dans des pays tels que la Somalie, le Mozambique et la Bosnie-Herzégovine pour y

couvrir les activités du CICR. Radio France Internationale (RFI) a produit une émission de 30 minutes sur le Mozambique, à l'occasion de la Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le 8 mai, et l'a mise à disposition de 60 stations de radio africaines.

Comme par le passé, les principales émissions du RCBS — en anglais, français, allemand et espagnol — ont été enregistrés chaque mois au studio du CICR et diffusées sur ondes courtes via les PTT suisses. Quelque 60 stations de radio, environ 55 Sociétés nationales, et 40 délégations du CICR ont assuré à leur tour la diffusion des émissions de RCBS.

A l'instar des années précédentes, des représentants du CICR ont pris part à des débats, des séminaires et des conférences visant à tisser des liens plus étroits entre les médias et les organismes humanitaires. Le chef de la division de Presse a participé au séminaire «Guerre et médias», organisé à Wilton Park (Royaume-Uni) en mars, et à l'atelier «Organisations internationales pour la liberté d'expression», organisé à Montréal au mois de mai par le Comité canadien pour la protection des journalistes.

Le CICR a maintenu des contacts réguliers avec les services d'information des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Ces derniers ont reçu plus de 120 messages envoyés par fax et télex, comprenant des communiqués de presse et d'autres textes sur des sujets spécifiques. De même, une vingtaine de dossiers d'information, contenant des articles de presse, des photos et des diapositives sur une série d'opérations du CICR (ex-Yougoslavie, Somalie et Cambodge, notamment), leur ont été adressés.

## INFORMATION PUBLIQUE

Cette division fournit du matériel et des informations de caractère général destinés au grand public. Elle gère la bibliothèque et le service de documentation, la photo-

thèque et la vidéothèque, ainsi qu'un service d'accueil des visiteurs du CICR.

En 1992, les bases de données contenant des informations sur les publications, documents et productions audiovisuelles du CICR ont continué d'être développées et améliorées pour permettre un accès et une sélection d'informations rapides. Leurs utilisateurs sont le CICR, pour ses besoins propres, et, pour distribution, le reste du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des universités, des écoles, les milieux médicaux, gouvernementaux et diplomatiques, etc.

La bibliothèque publique du CICR a continué d'actualiser son fonds spécialisé sur le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sur le droit international humanitaire, ainsi que sur des sujets connexes, tels que le droit international public, la question des armes, la détention ou l'actualité politique dans les zones de tension.

## PUBLICATIONS ET PRODUCTION AUDIOVISUELLE

La division des Publications produit divers documents, dont des périodiques (*Revue internationale de la Croix-Rouge*, *CICR Bulletin* et, conjointement avec la Fédération, le magazine *Croix-Rouge/Croissant-Rouge*). En plus de ces périodiques, la division des Publications écrit et édite une grande variété de documents pour divers publics, allant des Sociétés nationales aux cercles académiques, en passant par le grand public. La division produit également les rapports qui constituent le système standard d'information sur les activités opérationnelles que le CICR adresse aux gouvernements donateurs. Enfin, la division fonctionne comme service d'édition pour d'autres départements de l'institution désirant publier des documents.

La *Revue internationale de la Croix-Rouge*, qui paraît six fois par an, est la pu-

blication officielle du CICR en matière d'opinion, de réflexion et de référence concernant la mission et la ligne de conduite du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. La *Revue* a publié en 1992 une série d'articles sur divers aspects du droit international humanitaire, concernant les mandats et les principales préoccupations du Mouvement. Un numéro spécial a été consacré à l'assistance humanitaire aux victimes des conflits internationaux et internes, avec un accent sur la politique du CICR à l'égard de l'idée d'un droit d'intervention pour raisons humanitaires («droit d'ingérence»). Pour commémorer le 500<sup>e</sup> anniversaire de la «découverte» du continent américain, la *Revue* a publié un numéro spécial, consacré à la doctrine espagnole de la guerre au XVI<sup>e</sup> siècle, et à la contribution de l'École de Salamanque au respect des droits de l'homme.

Un certain nombre de films ont été produits pendant l'année: par exemple, la *Rétrospective 1991* et des films vidéo de courte durée, visant des publics précis, y compris les gouvernements des pays donateurs. Vers la fin de l'année, un service a été créé pour s'occuper de la production de films documentaires.

Pendant la période considérée, le CICR a une fois de plus participé au Salon du livre et de la presse de Genève, où il a pu présenter ses publications et ses films vidéo à un nombreux public.

## DIVISION LINGUISTIQUE

Cette division se charge des services linguistiques pour l'ensemble du CICR. Elle collabore étroitement avec le département des Opérations pour traduire les rapports de prisons, les memoranda et la correspondance, ainsi qu'avec le département de la Doctrine et des Relations avec le Mouvement, pour les conférences, les séminaires et la préparation de documents juridiques.

Les publications du CICR représentent aussi une large part des activités de la division. Les principales publications paraissent en anglais, français, espagnol, allemand et arabe, mais d'autres documents, souvent destinés à la diffusion, doivent être traduits dans des langues qui vont de l'arménien à l'ouzbek. Une traduction littérale est rarement satisfaisante, et la connaissance de la culture et des sensibilités des lecteurs doit être prise en considération. En 1992, pour la division linguistique, la principale gageure a sans aucun doute été le développement des activités du CICR dans l'ex-Union soviétique, où la montée des identités nationales a rendu d'autant plus nécessaire la publication de documents dans la langue maternelle de chaque public visé.

## FINANCEMENT

La division du Financement assure la liaison entre le CICR et la communauté des donateurs. Le CICR dépend pour une large part des contributions volontaires versées par les gouvernements donateurs et les Sociétés nationales pour financer ses opérations sur le terrain et couvrir le budget du siège. La division du Financement lance des appels spéciaux pour obtenir les ressources nécessaires en espèces, en nature et en services, selon des budgets prévisionnels pour chaque opération d'urgence, afin d'assurer un financement suffisant. Par ailleurs, elle informe les donateurs de manière très complète sur l'évolution des opérations. Cela, par des rapports réguliers ou spéciaux produits par la division des Publications.

La division du Financement est aussi responsable du recrutement du personnel des Sociétés nationales participant aux opérations du CICR. En 1992, quelque 500 personnes, mises à disposition par 28 Sociétés nationales, ont travaillé aux côtés des délégués du CICR sur le terrain.

En 1992, les donateurs ont apporté un soutien remarquable à l'institution, et le CICR est parvenu à terminer l'année sans déficit général, bien que certaines opérations soient demeurées largement sous-financées (voir aussi *Finances et administration*).

## PROMOTION ET RÉCOLTE DE FONDS PRIVÉS

Cette division a pour principaux objectifs la promotion du CICR et la recherche de fonds provenant de dons privés, d'entreprises ou de legs. Elle organise des conférences, des expositions (telle celle «Respecter l'homme en temps de guerre», qui a voyagé l'an dernier en Europe orientale et au Moyen-Orient), et d'autres manifestations publiques pour faire mieux connaître le CICR. La récolte de fonds privée s'appuie essentiellement sur des appels personnalisés. En 1992, pour la première fois, deux appels d'urgence spéciaux ont été lancés à des donateurs potentiels en Suisse. Le premier concernait les activités de secours du CICR en Somalie et le deuxième, les opérations du CICR dans l'ex-Yougoslavie. Les legs et dons spontanés représentent aussi une part significative du budget du CICR (voir aussi sous *Finances et administration*).

Le CICR a en outre pris part à l'Exposition universelle de Séville (Expo '92). Un pavillon de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge y avait été établi par la Croix-Rouge espagnole, avec l'appui du CICR et de la Fédération. Quelque 450 volontaires venant de plus de 80 Sociétés nationales se sont relayés pour accueillir les visiteurs, venus en très grand nombre dès l'inauguration officielle, le 20 avril, jusqu'au jour de la clôture, le 12 octobre. Le CICR a également pris part à la foire internationale, organisée à Gênes pour commémorer le 500<sup>e</sup> anniversaire du premier voyage de Christophe Colomb vers les Amériques.